

Le nouveau Niveau 4 2014

Fiche pratique pour l'épreuve de Guide de Palanquée

F. Peigne – Septembre 2014

1 Préambule

Ce mémoire fait suite à la décision de la Commission Technique Nationale de remettre en question l'examen et la formation du Guide de Palanquée Niveau 4.

Il abordera notamment

- l'évolution du Niveau 4 vers un véritable « Guide de Palanquée »
- l'évolution des épreuves
- la formation aux compétences de conduite de palanquée, et proposant des éléments de formation / évaluation pour l'épreuve de Guide de palanquée à partir de 2014
- l'organisation de l'examen, et la possibilité éventuelle de former pleinement le futur Guide de Palanquée lors d'un stage bloqué

Il ne reviendra pas sur les éléments / épreuves qui restent inchangées, notamment la théorie et les épreuves physiques.

2 Historique

La notion de « Guide de palanquée » a évolué au cours du temps, même si nombre d'épreuves d'évaluation sont restées identiques.

2.1 Le plongeur autonome 2^{ème} échelon de 1958

- Cursus inspiré de la Marine Nationale
- Capacités physiques très sollicitées
- Cursus théorique proche du cursus actuel
- Aucune sensibilisation à l'environnement
- Aucune sensibilisation, formation ou évaluation de la conduite de palanquée

2.2 Le Niveau 4 Capacitaire de 1988

- Adaptation des épreuves physiques sans pour autant les remettre en cause (vitesses de remontée sur sauvetage, etc.).
- Théorie inchangée (hormis réglementation qui a évolué), à ceci près que l'environnement est mentionné dans le cursus théorique, mais rarement enseigné voire évalué à l'examen.
- La capacité à guider une palanquée est prise en compte uniquement sous la forme d'une attestation délivrée par un MF1. En pratique, ces compétences ne sont que très rarement travaillées voire évaluées, et l'attestation est signée comme une formalité administrative.

2.3 Le Guide de palanquée de 2014

- Volonté de recentrer le Niveau 4 sur son rôle de « Guide de Palanquée »
- Revue des épreuves physiques, en supprimant certaines épreuves considérées comme non-pertinentes
- Cursus théorique inchangé, mais insistance sur le milieu et la gestion de la palanquée

- Formation et évaluation des compétences de guide, ce qui forme le fondement du diplôme (accueil, briefing, débriefing, etc.)

3 Qu'est-ce qu'un Guide de Palanquée

Nous avons des définitions proches dans les différents systèmes, en France ou à l'étranger.

3.1 Code du Sport

- Art. A. 322-73. - Plusieurs plongeurs qui effectuent ensemble une plongée présentant les mêmes caractéristiques de durée, de profondeur et de trajet, y compris s'ils respirent des mélanges différents, constituent une palanquée. Lorsque la palanquée est composée de plongeurs justifiant d'aptitudes différentes ou respirant des mélanges différents, elle ne doit pas dépasser les conditions maximales d'évolution accessibles au plongeur justifiant des aptitudes les plus restrictives ou du mélange le plus contraignant.

Les plongeurs mineurs ne sont pas autorisés à évoluer en autonomie.

- Art. A. 322-74. – Lorsqu'en milieu naturel, la palanquée en immersion est dirigée par une personne l'encadrant, celle-ci est titulaire d'une qualification mentionnée à l'annexe III-15b. Cette personne est responsable du déroulement de la plongée et s'assure que ses caractéristiques sont adaptées aux circonstances et aux aptitudes des plongeurs.

Lorsqu'au moins un des plongeurs encadrés ou la personne encadrant la palanquée utilise un mélange autre que l'air, cette dernière justifie également des aptitudes correspondant aux mélanges utilisés conformément aux annexes III-17b, III-17c, III-18b et III-18c.

3.2 FFESSM

La maîtrise aquatique doit aller jusqu'à permettre la démonstration. Les connaissances théoriques doivent être d'un niveau qui permette d'accéder à une formation de moniteur.

3.3 PADI (Professional Association of Diving Instructors)

Le niveau « Divemaster » (PADI) ; qui est le plus proche de notre guide de palanquée, est le premier niveau professionnel dans la hiérarchie PADI. Il a des prérogatives plus avancées que notre Guide de Palanquée, car il peut participer à l'enseignement de base, conjointement avec un « Instructor », et faire les démonstrations pour le premier niveau de plongeur : le Scuba Diver.

PADI, dans son manuel de formation du Divemaster, a une définition précise du Divemaster :

La communauté de la plongée attend plusieurs caractéristiques d'une personne qui a la qualification de Divemaster. Ces caractéristiques sont les suivantes:

- Des techniques de plongée exemplaires. Le Divemaster doit être capable de faire des démonstrations aux élèves plongeurs.
- Techniques de sauvetage. Le Divemaster PADI peut prévenir et gérer les accidents et il doit avoir des techniques de sauvetage exemplaires pour les élèves plongeurs en formation.
- Connaissances théoriques à un niveau professionnel. D'excellentes connaissances théoriques sont liées à l'expertise et au professionnalisme. C'est la base de la résolution de problème et de la créativité à la fois pour un Divemaster et pour évoluer jusqu'au niveau d'Assistant-Instructeur PADI.
- Assistant qualifié compétent. Les Divemasters PADI doivent savoir comment soutenir l'instruction en se chargeant de la logistique, de la supervision et de tâches pédagogiques limitées sous la surveillance d'un Instructeur.
- Gestion de la plongée et capacité à superviser. Les Divemasters PADI acceptent une responsabilité limitée et appropriée envers les plongeurs brevetés dans un contexte de direction ou de gestion des plongées. Cela implique d'excellentes qualités relationnelles, un bon jugement, ainsi que de parfaites connaissances de l'environnement et des techniques de plongée. Le Divemaster PADI soutient le centre de plongée dans le domaine de la gestion des risques.
- Comportement éthique de modèle. Les Divemasters PADI doivent être honnêtes et courtois, et suivre les règles de plongée en sécurité. Leur attitude doit être bénéfique pour eux-mêmes, le centre de plongée pour lequel ils travaillent et l'organisation PADI.
- Enthousiasme et divertissement. Les gens apprennent à plonger pour l'émotion, l'aventure et le défi ou plus généralement, pour le plaisir. Ils veulent que les Divemasters PADI les aident à s'amuser dans l'activité qui les intéresse et leur niveau de formation. Les plongeurs souhaitent que les Divemasters qui les côtoient soient des personnes plaisantes et sociables. Le Divemaster PADI soutient la communauté de la plongée à maintenir l'intérêt porté à l'activité.

3.4 SSI (Scuba School International)

L'organisation SSI a défini : un brevet « Dive Guide ». Il est défini comme étant un Professionnel opérationnel, polyvalent et commerçant. Le Dive Guide SSI peut encadrer et guider des plongeurs certifiés. De plus, après avoir suivi le obtenu la certification Instructeur Snorkeling, le Dive Guide peut enseigner et délivrer les certifications Snorkeling.

Le Dive Guide SSI est un guide exploration proprement dit, et doit passer d'autres spécialités pour devenir un Divemaster équivalent à PADI. Il s'approche donc beaucoup plus du Guide de Palanquée FFESSM.

3.5 Le ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Les filières d'état ont également un brevet proche du Guide de Palanquée FFESSM dans ses prérogatives : le Brevet Professionnel BPJEPS, dont les prérogatives sont décrites ci-après :

Sous l'autorité d'un moniteur de niveau supérieur auprès duquel il travaille :

- Le titulaire du BPJEPS plongée subaquatique initie, encadre, accompagne, assure la sécurité et contribue à la formation des plongeurs en scaphandre à l'air ou au Nitrox dans l'espace de 0 à 6 mètres de profondeur. Il initie les plongeurs et réalise des « baptêmes ».
- Il encadre les plongeurs et les accompagne en exploration en tant que « guide de palanquée », dans l'espace de 0 à 40 mètres.

Pour ce qui est de la randonnée subaquatique, il peut travailler en complète autonomie. Il organise l'activité sur le site de pratique et l'adapte aux spécificités et attentes des publics ainsi qu'aux contraintes environnementales. Il initie, encadre, accompagne et forme les randonneurs subaquatiques en toute situation.

4 Les futures filières du Guide de Palanquée

Le Guide de Palanquée peut intégrer diverses filières, allant du simple guide de palanquée, au directeur de plongée exploration, enseignant dans la zone 0-20m, ou moniteur 1^{er} degré.

4.1 Le guide de Palanquée Niveau 4

- Encadrant bénévole limité à l'exploration, pouvant emmener des plongeurs de tous niveaux dans leurs espaces respectifs
- Possibilité de baptême piscine avec accord DP

4.2 Le directeur de plongée Exploration Niveau 5

- Idem GP, mais avec organisation des sorties exploration en sus

4.3 L'encadrant Niveau 2 avec l'initiateur

- Avec l'initiateur, le Niveau 4 est Encadrant E2
- Il a maintenant des prérogatives d'enseignement jusqu'à 20m
- Sa formation pédagogique s'est généralement limitée au Niveau 1, si initiateur détenu avant le N4
- Si initiateur passé post N4, le groupe de compétence GC4 de l'initiateur est rarement suivi
- Nous avons donc un encadrant en pleine possession de ses prérogatives, mais avec une formation sur l'enseignement 20 m souvent limitée, et aucune obligation de suivre un stage de formation pour combler ce manque.

4.4 Le futur Moniteur 1^{er} degré fédéral

- Fort d'un stage initial de 6 jours, les bases théoriques de pédagogie sont plus solides que pour l'initiateur
- Le N4 en stage pédagogique va être accompagné par un tuteur, et un réel apprentissage progressif va débuter.
- Si enchaînement des diplômes, l'expérience en tant que Guide exploration peut être limitée

4.5 Le futur Moniteur professionnel DEJEPS

- Bien qu'accessible à partir du Niveau 3, la plupart des candidats à la formation DEJEPS sont des N4.
- L'objectif de ces candidats N4 est alors d'obtenir le diplôme pour s'inscrire au CREPS.
- Ces N4 ne font donc souvent que peu d'exploration et enchaînent directement la formation DEJEPS

5 L'évolution du Niveau 4 Guide de Palanquée 2014

5.1 L'organisation

Quelques modifications ont été apportées à l'organisation de l'examen :

1. La présence d'un Instructeur Régional n'est plus obligatoire
2. Le jury peut être composé de moniteurs 1^{er} degré, MF1 ou BEES1, dans la mesure où ils ne représentent pas plus de la moitié du jury
3. Les E4 membres du jury comprennent maintenant les DEJEPS, au même titre que les MF2, BEES2 et DESJEPS

5.2 Les attestations de compétence

Elles sont maintenant au nombre de 3 :

1. C1 : Remontée sans embout, qui est inchangée
2. C2 : Intervention sur un plongeur en difficulté à 40 m. Cette nouvelle compétence atteste que le candidat maîtrise l'intervention à 40m du niveau 3.
3. C3 : Comportement de guide de palanquée. Cette compétence, qui existait dans le précédent référentiel, est maintenant beaucoup plus détaillée et codifiée. Elle sera traitée dans la suite de ce mémoire.

5.3 Les épreuves

Les épreuves du nouveau Guide de Palanquée N4 2014 sont :

- Premier Groupe : épreuves de condition physique
 - Epreuves de Mannequin et Apnée : inchangées
 - Introduction d'un tirage au sort entre l'épreuve de 800 m PMT ou 500 m Capelé. Un seul tirage pour l'ensemble des candidats
- Deuxième groupe : Plongée scaphandre
 - Epreuves de RSE et Matelotage : inchangées
 - Suppression de l'épreuve de DTH 20m
 - L'épreuve de Remontée assistée n'est plus une démonstration de 30m mais une remontée tous moyens de 40m. Il s'agit de la même prestation que la remontée du Niveau 3, mais sous forme d'examen ponctuel. Nous n'aborderons donc pas cette épreuve dans ce mémoire qui ne présente rien de nouveau par rapport au niveau 3, tant en termes de formation que d'évaluation.
 - La nouvelle épreuve de guide de palanquée, qui s'est vue attribuer un gros coefficient, que nous aborderons dans le reste de ce document.
- Troisième groupe : Théorie
 - Les épreuves sont inchangées
 - Seul changement : le matériel est maintenant obligatoirement évalué à l'oral. La réglementation peut être évaluée à l'écrit ou à l'oral.

6 Les compétences du Guide de Palanquée

Les compétences de Guide de Palanquée ont fait l'objet de réflexions et ont été décrites dans un document de la Commission Technique Nationale : la « Filière Encadrants », exposé ci-dessous.

6.1 Compétence 1 : Accueillir, conseiller et répondre aux demandes des plongeurs et du public

Savoirs/Savoir-faire/Savoir être	Critères de réalisation	Commentaires
Adopter en toutes circonstances un comportement compatible avec les valeurs du sport et l'esprit fédéral.	A un comportement respectueux des principes enseignés. Respecte la déontologie sportive et les règlements fédéraux.	
Accueillir et prendre en charge les plongeurs et le public potentiel.	Se présente de façon avenante, est à l'écoute et disponible.	L'étude des documents de plongée (carnet, passeport, certificat, etc.) reste de la responsabilité du DP.
Promouvoir la structure, la fédération et ses différentes activités.	Présente les atouts de la structure, de la fédération, incite à la pratique, cherche à intéresser et fidéliser les plongeurs.	
Informier sur les cursus de formation, sur les qualifications et sur les assurances.	Donne des informations utiles, complètes, adaptées.	
Questionner les plongeurs accueillis sur leur expérience, leurs attentes, leurs certifications, leurs équipements. Analyser leurs documents.	Pose des questions de manière à favoriser le dialogue. Connaît les documents et les renseignements nécessaires. S'assure de l'utilisation d'un matériel adapté.	Ceci doit permettre au GP de valoriser au mieux l'expérience des membres de sa palanquée.
Répondre aux questions, conseiller et renseigner les plongeurs et le public potentiel sur tous les sujets relatifs à l'activité.	Donne des informations pertinentes, complètes et adaptées. Orie les plongeurs conformément à leurs attentes et/ou leurs besoins.	

6.2 Compétence 2 : Prendre en charge et guider un groupe de plongeurs en exploration

Savoirs/Savoir-faire/Savoir être	Critères de réalisation	Commentaires
Appliquer les consignes données par le Directeur de plongée.	S'approprie parmi les directives du DP celles concernant sa palanquée.	Site, conditions de plongée, etc.
Définir le déroulement de la plongée et le présenter à sa palanquée.	<p>Adapte la plongée selon l'ensemble du contexte.</p> <p>Commente :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le site et le déroulement de la plongée : parcours et profils de plongée prévus, durée, profondeur max, ... - les procédures de descente et de remontée, la procédure de décompression (tables, ordinateurs,...). - les moyens mis en œuvre, les conditions de mise à l'eau et de remontée à bord, l'immersion, l'émersion. - les bonnes attitudes vis-à-vis de l'environnement. 	En fonction des éléments recueillis auprès du Directeur de plongée et lors de la prise de connaissance de la palanquée.
Aider à l'embarquement ou au débarquement des plongeurs.	Aide les plongeurs à monter à bord et s'installer, aide à embarquer le matériel et le ranger, etc., en particulier dans le cas du public jeune et des seniors.	Il s'agit avant tout de rechercher une attitude participative, une implication.
Guider toute palanquée dans la zone d'évolution correspondant aux prérogatives des plongeurs qui la composent.	<p>Guide et gère la palanquée durant toutes les phases de la plongée.</p> <p>Respecte les paramètres fixés par le DP.</p> <p>Fait respecter la cohésion de la palanquée, les procédures et les paramètres de plongée.</p> <p>Montre les éléments intéressants de la faune et flore.</p> <p>Donne des consignes d'évolution visant à préserver l'environnement.</p> <p>Surveille tous les plongeurs.</p> <p>Co-responsabilise les plongeurs dans leur évolution.</p>	Sont listés ici les principaux critères de réalisation intervenant lors de la phase en immersion.

<p>Comprendre le site et les conditions environnementales.</p>	<p>Décrit la topographie approximative du site et les conditions probables de plongée à partir de la présentation du DP et de sa propre observation de l'environnement.</p> <p>Echange sa perception du site avec les membres de la palanquée.</p>	<p>Le GP doit s'approprier les informations fournies par le DP et utiliser sa propre connaissance ou observation du site.</p> <p>Le droit de retrait est bien sur toujours applicable.</p>
<p>Utiliser le milieu ou un instrument d'orientation pour se diriger.</p>	<p>Maîtrise le parcours de son évolution sous-marine à l'aide de repères naturels ou artificiels : relief, lumière, courant, etc.</p> <p>Utilise en complément un instrument d'orientation lorsque les conditions le rendent nécessaire.</p>	<p>Le GP doit savoir « trouver son chemin » pour atteindre la ou les zones d'intérêt pendant la plongée et émerger au retour à une distance raisonnable (maximum 50 m dans les conditions les plus défavorables). Il doit savoir à tout moment approximativement où il se trouve sur le site et rester maître du parcours effectué.</p>
<p>Adapter la plongée en cours de déroulement en fonction des conditions de plongée rencontrées en évolution.</p>	<p>Modifie le déroulement prévu de la plongée ou les paramètres fixés par le DP dans le sens de la sécurité, du confort ou du niveau d'intérêt si une raison quelconque nécessite une telle adaptation.</p> <p>Module les efforts en fonction des capacités des plongeurs.</p> <p>Interrompt une plongée si les conditions en immersion le nécessitent.</p>	<p>Ici, c'est le bon sens qui doit prévaloir.</p>
<p>Faire le bilan de la plongée avec les participants et donner à chacun des informations ou conseils appropriés.</p>	<p>Restitue ses observations et organise les échanges sur le déroulement de la plongée et le comportement des plongeurs.</p> <p>Donne des conseils utiles pour la pratique et l'amélioration technique de chaque plongeur.</p>	

<p>Commenter l'environnement marin.</p>	<p>Décrit l'environnement maritime du site, ainsi que la faune et la flore.</p> <p>Cite les noms communs d'espèces animales et végétales rencontrées,...</p>	<p>Il ne s'agit pas de rechercher des connaissances « spécialisées » (biologie sous-marine) mais une connaissance vulgarisée destinée à être communiquée par le GP à un public large et néophyte.</p> <p>La formation initiale du GP concerne en priorité l'environnement de la zone littorale où se déroule la formation.</p>
---	--	--

6.3 Compétence 3 : Participer à la mise en œuvre de l'activité

Savoirs/Savoir-faire/Savoir être	Critères de réalisation	Commentaires
Participer aux manœuvres et à la mise en place des outils nécessaires à l'activité sur site.	<p>Aide aux manœuvres d'amarrage, d'appareillage, de mouillage.</p> <p>Aide ou réalise l'installation des supports tels qu'un pendeur, un bloc de secours, un narguilé, ligne de vie, etc.</p>	<p>Ne pas enseigner de matelotage « théorique » mais appliqué et en situation.</p>
Suppléer le DP pour la surveillance de l'activité et la réalisation des actions de prévention.	<p>Observe l'activité et les plongeurs, réagit aux situations non conformes ou à risques.</p> <p>Vérifie l'application des consignes du DP.</p> <p>Donne des conseils, met en place des moyens améliorant la sécurité ou le confort.</p> <p>Informe sur les dangers de l'environnement.</p>	<p>Il est rappelé que même lorsqu'il est suppléé, le DP en titre conserve sa responsabilité.</p>

6.4 Compétence 4 : Sécuriser l'activité, prévenir les risques et intervenir si besoin

Savoir-faire – Savoir être - Savoirs	Critères de réalisation	Commentaires
Expliciter les règles de sécurité visant à protéger les plongeurs et les autres personnes.	<p>Communique et explique les règles de sécurité et les bonnes pratiques, en fonction du contexte.</p> <p>S'assure de leur compréhension.</p> <p>Met en lien la réglementation avec les caractéristiques de la plongée et le niveau réel des plongeurs.</p>	
Participer à la surveillance de l'activité et réaliser des actions de prévention.	<p>Observe les plongeurs et réagit aux situations non conformes ou potentiellement à risques.</p> <p>Donne des directives ou des conseils et met en place des moyens améliorant la sécurité ou le confort, informe sur les dangers de l'environnement.</p> <p>Donne les consignes nécessaires permettant aux plongeurs de prévenir pour eux-mêmes les incidents et accidents de plongée.</p>	
Intervenir auprès d'un plongeur en difficulté.	<p>Détecte les situations à risques et met en œuvre des mesures de prévention.</p> <p>Prend en charge un plongeur en difficulté, lui apporte une aide selon une technique appropriée, le remonte en surface en cas de besoin en respectant les procédures et l'y maintient.</p> <p>Continue à prendre en charge les autres membres de la palanquée.</p> <p>Ramène un pratiquant en difficulté jusqu'au support (bord, bateau, annexe, cale, plage, etc.).</p>	Ici, c'est l'efficacité qui est le critère essentiel et non le coté démonstration technique.

<p>Détail de la partie « Intervention »</p>	<p>Agit dès l'observation d'un signe ou d'un comportement nécessitant une intervention.</p> <p>Pour toute intervention, évite autant que possible (pleine eau, plongeur non équilibré, ...) l'augmentation de la profondeur.</p> <p>Effectue les actions adaptées à la situation avant d'initier une remontée vers la surface (lorsqu'elle est nécessaire) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - fournit une source d'air en cas de besoin, - fait cesser tout effort en cas d'essoufflement, - apporte une aide adaptée dans les autres cas (crampe, malaise, douleurs, inconscience,...). <p>Lorsqu'une remontée vers la surface est nécessaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - initie dès que possible et contrôle la remontée, - surveille régulièrement le plongeur pris en charge ainsi que les autres membres de la palanquée, - incite le plongeur en difficulté à participer aux actions nécessaires à la maîtrise de la remontée si son état le permet, exécute ces actions dans le cas contraire, - utilise principalement les gilets de stabilisation comme moyen de remontée, - réalise une procédure de décompression et d'arrivée en surface compatible avec l'urgence de la situation et la préservation de la sécurité, - signale au support surface la situation, - sécurise en surface le plongeur en difficulté en attendant l'intervention du support. 	<p>Les éléments importants sont la promptitude et la pertinence de la réaction, l'exécution rapide de mesures (stabilisation) évitant la descente de la palanquée suivies d'un enclenchement sans délai de la remontée lorsqu'elle est nécessaire.</p> <p>Les actions permettant au plongeur en difficulté de pouvoir se ventiler sont une priorité.</p> <p>La fourniture d'air doit être préférentiellement assurée avec un deuxième détendeur. L'échange d'embout, enseigné en simulation, est un palliatif ou un moyen intermédiaire avant la disponibilité d'un deuxième détendeur.</p> <p>Le palmage peut être utilisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour agir sur la position d'évolution lors de la remontée, - dans les premiers instants de l'intervention, pour éviter à la palanquée de couler, en précisant que l'effort correspondant doit être contrôlé et rapidement arrêté et remplacé par l'utilisation des gilets. <p>Aucun gilet ne doit être purgé avant d'avoir acquis une tendance certaine à remonter.</p> <p>La vitesse de remontée peut être légèrement supérieure aux vitesses (variables) des différents outils de décompression, en fonction de la profondeur, et tout au long de la remontée. L'arrivée en surface doit se faire en sécurité, précédée d'un arrêt et d'un tour d'horizon entre 5 et 3 m de profondeur.</p>
---	---	--

6.5 Compétence 5 : Posséder les connaissances en appui des compétences requises

Savoirs	Critères de réalisation	Commentaires
Réglementation relative à l'activité.	Cite les principales exigences applicables à son contexte, explique leur esprit.	Code du sport, Manuel de formation technique, responsabilités, assurance...
Entretien courant du matériel, règles d'hygiène, qualités et performances attendues d'un équipement selon sa fonction, montage et vérifications, réglementation éventuelle.	Entretien le matériel, l'installe, vérifie son fonctionnement. Choisit le matériel de secours adapté au besoin (Bloc et détendeur de secours, ..).	
Risques de l'activité, mesures de prévention et bonnes pratiques.	Cite les principaux risques et sait expliciter les mesures de prévention. Cite les manifestations observables lors de la survenue des incidents courants de plongée.	
Outils et procédures de décompression.	Explique les principes de différents outils de décompression, leurs conditions d'utilisation et leurs limites, leurs avantages et inconvénients.	
Environnement maritime.	Décrit la faune et flore. Cite les règles relatives au respect de l'environnement et explique leur esprit.	Au moins les espèces les plus rencontrées en plongée et celles spécifiques au site.

Ces compétences ont été largement reprises pour l'élaboration du Manuel de Formation Technique du « nouveau » Guide de Palanquée, en regroupant les divers éléments sur les trois phases de la plongée :

- Avant l'immersion ; ou le « briefing » (Compétence 3a)
- Pendant l'immersion, ou la « plongée » (Compétence 3b)
- Après l'immersion, ou le « débriefing » (Compétence 3c)

Nous allons aborder dans la section suivante la formation à ces compétences, en respectant l'ordre du MFT.

7 La formation aux compétences

Cette section a pour objectif de proposer des pistes de réflexion pour la formation du futur Guide de Palanquée. Elle s'adresse à tous les moniteurs formant des futurs Guides de Palanquée, en vue de leur délivrer l'attestation d'aptitude C3. Il s'agit bien entendu de suggestions et les formateurs de cadres restent libres de leurs choix pédagogiques.

Pour toutes ces actions de formation, le formateur de cadres doit être présent à toutes les étapes de la plongée. Il doit laisser le futur GP gérer seul la palanquée et n'intervenir qu'en cas de problème de sécurité. Les remarques et feedbacks éventuels seront faits en a parte.

Ces compétences peuvent également être travaillées dans le cadre d'un stage bloqué de deux semaines. Sur un stage d'une seule semaine, le candidat doit déjà avoir travaillé ces aspects en amont.

7.1 Compétence 3a : avant l'immersion

7.1.1 Accueil au niveau de la structure

- Le futur GP fera partie de l'équipe encadrante du club. A ce titre, il doit :
 - Connaître le circuit d'accueil des plongeurs : inscription
 - Connaître la gestion du matériel : prêts, gonflage, etc.
 - Connaître la gestion de la sortie : départ du bateau, quand et comment monter à bord (équipé ou non)
 - Conseiller et orienter les plongeurs de façon pertinente
- Pour cela, il lui faudra :
 - Une présentation correcte
 - Un langage approprié
 - Répondre aux demandes d'information sur les cursus
- Formation :
 - Connaissance des cursus fédéraux, enfants à N4.
 - Orientation des plongeurs dans l'organisation de la structure
 - Sensibilisation aux publics particuliers : jeunes, handicapés, personnes âgées, etc.

7.1.2 Accueil au niveau de la palanquée

- Identification des membres de la palanquée
- Premier contact et présentation de soi
- Validation des niveaux des membres de la palanquée
- Questionnement des membres vis à vis des
 - Attentes
 - Expérience
 - Plongées récentes
- Vérification rapide du matériel.
- Aborder toute disposition spéciale pour les publics particuliers

7.1.3 L'accueil côté formateur

- Exposer le futur GP à tous les postes, afin de comprendre en détail le fonctionnement interne de la structure
 - Distribution du matériel
 - Accueil structure
 - Gonflage
- Exposer le futur GP à tous les publics
 - Jeunes : être plus autoritaire, car relation élève/professeur plus exacerbée
 - Familles : gérer le lien parent-enfant qui peut polluer le lien professeur-élève
 - Personnes âgées : gérer la condition physique et les susceptibilités éventuelles. Les attentes des plongeurs sont particulièrement importantes
 - Groupes d'amis : apprendre à détecter les rivalités et affinités et gérer les différents niveaux d'aisance et de facilité
 - Ados : gérer la discipline et la sécurité tout en conservant un aspect ludique et récréatif.
- Encadrement : coacher le futur GP par les acteurs habituels

Le formateur de cadre devra notamment :

- Valider et comparer le « Ressenti » du GP par rapport aux plongeurs qu'on lui a confié
 - Stress / Anxiété
 - Rapports entre les plongeurs (famille / amis)
 - Condition physique
- Points d'attention
 - Discussion informelle avant tout
 - Attitude positive et détendue : les plongeurs sont là pour du loisir
 - Discussions ni trop courtes ni trop longues
 - Si points sensibles à aborder, le faire en tête à tête (p. ex. condition physique)

7.1.4 Les consignes du DP

- Les éléments récurrents
 - Géographie du site
 - Les paramètres imposés
 - Le timing de la plongée (1 tour ou 2 tours, etc.)
 - Les éléments environnementaux particuliers
 - Courant
 - Froid
- Leur adaptation à la palanquée
 - Utiliser les informations et le ressenti obtenus précédemment pour orienter le choix de plongée
 - Adapter les paramètres au niveau des plongeurs de la palanquée
- Si problème ou information manquante : demander des informations complémentaires au DP

Le formateur de cadres relèvera en particulier toute :

- Méconnaissance du site sans demander d'informations complémentaires
- Aucune question sur les conditions particulières éventuelles
- Mauvaise application des consignes par rapport aux membres de la palanquée
- Organisation incompatible avec le timing et/ ou le site envisagé
- Inadéquation entre les informations glanées auprès des membres de la palanquée et les conditions de plongée du site, comme par exemple un site à fort courant et un plongeur peu physique.

7.2 Le briefing

Les différents éléments de l'accueil et des consignes du DP étant vérifiés et assimilés, le futur GP doit présenter le fruit de sa réflexion à sa palanquée.

- Présentation de la plongée
 - Mise à l'eau et parcours envisagé
 - Faune et flore attendues
 - Conditions particulières attendues
- Déroulement de la plongée : de la fin du briefing au retour sur le bateau
 - Equipement : quand et où sur le bateau
 - Mise à l'eau et Regroupement
 - Procédure de descente
 - Parcours au fond
 - Signes particuliers ou rappel des signes (type mi pression à 120 bars ou autres)
 - Décompression prévue : pendeur, parachute, roches, etc.
- Rappels de sécurité en fonction du niveau des plongeurs
- Terminer systématiquement par un questionnement des plongeurs

Points d'attention pour le formateur

- Consigne du DP non reprise / transmise aux membres de la palanquée
- Description du site et parcours envisagé erroné
- Briefing trop long
- Eléments ou rappels de sécurité manquants ou peu appropriés
- Instructions pour public particulier manquantes

7.3 La mise à l'eau

Le GP doit nécessairement passer par plusieurs étapes clés :

- Vérification du matériel des plongeurs
 - Matériel manquant
 - Matériel mal installé / non fonctionnel
 - Ouverture des blocs
- Mise à l'eau du futur GP en premier
- Mise à l'eau des plongeurs

- Rappels de sécurité en fonction du niveau (tenue du masque / embout)
- Vérification suite à mise à l'eau, gilet gonflé
- Regroupement des plongeurs avant immersion

Le formateur de Cadres devra notamment :

- Contrôler le matériel
- Se mettre à l'eau en premier afin de se conformer aux règlements

7.4 Compétence 3b : pendant l'immersion

7.4.1 La descente

- Le futur GP doit :
 - Faire descendre sa palanquée groupée
 - Etre attentif au bon vidage des gilets
 - Si problème d'immersion, décider s'il est opportun de modifier le lestage du plongeur
 - Détecter et gérer tout problème d'oreille, masque, équilibrage, lestage, etc.
 - Faire le bon choix de support de descente, s'il y en a : mouillage, pendeur, tombant
- Le formateur
 - Rappellera les différentes options de descente
 - Sensibilisera le GP sur les particularités de la descente dans le bleu
 - Evaluera si la communication est pertinente avec les plongeurs

7.4.2 Le fond

- Le futur GP doit:
 - Respecter le parcours décrit lors du briefing
 - Eventuellement l'adapter dans le sens de la sécurité en fonction des conditions rencontrées ou des évènements
 - Gérer l'orientation
- Orientation
 - Le formateur prendra soin d'exposer le futur GP à des conditions différentes : tombants, pierres, nuit, courant, etc.
 - Le formateur veillera également à lui faire utiliser les instruments le cas échéant
 - Il sera également enseigné au GP que faire lors d'un problème d'orientation : utilisation des repères visuels, soleil, instruments, remontée pour nouvelle prise de cap, etc.
- Situations imprévues
 - Le formateur jouera le rôle d'un plongeur au mauvais comportement. Ces comportements doivent être réalistes, et ne généralement nécessiter qu'un ajustement de la part du GP. La difficulté est dans la détection du comportement et son traitement en douceur.

- Les situations où le GP doit intervenir lourdement, de type remontée assistée, doivent être claires et franches.
- Les situations imprévues peuvent être inspirées de la grille de situations décrite dans la section 0
- Agrément de la plongée
 - Le parcours sera adapté en fonction de la faune et de la flore trouvées
 - Si tunnels ou canyons, le GP fera progresser ses plongeurs de façon ordonnée et sécurisée
 - Le formateur analysera la pertinence des indications du GP sur la faune et la flore, et notamment si des éléments dignes d'intérêt sont délaissés par le GP.
 - Le GP devra également s'appuyer sur ce que découvrent ses plongeurs
- Exemplarité du GP
 - Les compétences techniques et l'aisance du GP dans l'eau doivent être exemplaires
 - Le formateur, en situation de plongeur encadré, relèvera tout point technique ou comportemental à travailler

7.4.3 La remontée

- Cette phase de la plongée peut encore présenter certains choix pour le GP :
 - Vitesse de remontée, alignée sur le moyen de décompression le plus défavorable
 - Remontée franche ou remontée lente, en fonction du site et des paramètres en fin de plongée
 - Paliers effectués en pleine eau au parachute, sur un pendeur sous le bateau, ou sous forme de balade sur les roches si le site le permet
- Le formateur veillera notamment à confronter le GP
 - A une situation de panne d'air en fin de plongée, afin d'assurer la remontée et les paliers en toute sécurité
 - A une situation de paliers en pleine eau au parachute, le GP veillant à la cohésion de la palanquée
 - A une situation de mauvaise tenue du palier par un plongeur.

7.5 Compétence 3c : Après l'immersion

Cette phase de débriefing doit reprendre les éléments constatés pendant la plongée, en fonction des consignes données lors du briefing.

- Le futur GP doit notamment :
 - Gérer le retour sur le bateau en toute sécurité, surtout pour les publics particuliers
 - Communiquer les paramètres au DP
 - Veiller au dégréement et au rangement du matériel
 - Rassembler ses plongeurs pour procéder au débriefing proprement dit :
 - Eléments de faune et flore rencontrés

- Problèmes techniques ou de comportement éventuellement rencontrés.
- Si un problème concerne une personne en particulier, le GP veillera à communiquer individuellement sur le sujet.
- Les raisons des écarts éventuels avec le déroulement planifié au briefing
 - Demandra un feedback aux plongeurs sur la plongée
 - Il surveillera ensuite discrètement ses plongeurs et s'inquiètera de tout comportement inhabituel.
- Le formateur sera attentif
 - Au discours qui doit rester positif et respectueux, même si le comportement de certains plongeurs est inapproprié
 - A la pertinence des remarques techniques faites aux plongeurs, en public ou individuellement
 - A la réponse du GP aux questions des plongeurs, qui peuvent avoir pris le GP en défaut.
 - Le formateur interviendra bien entendu en cas de difficulté du GP.

8 L'évaluation en vue de l'attestation

Cette évaluation peut prendre plusieurs formes :

- Idéalement au cours de plusieurs plongées où le futur GP est mis en condition avec des publics et types de plongée différents
- De façon ponctuelle sur une plongée. Il conviendra alors de se mettre quasiment en mode évaluation d'examen. Un sujet pourra alors être utilisé.

La liste des sujets types pourrait être mise à disposition des clubs, afin que les différents formateurs aient une visibilité des attentes lors des examens. Les CTR pourront, si elles le souhaitent, répliquer ce qui existe pour les MF1, MF2 et initiateurs. Alternativement, certaines CTR pourront se contenter de directives, laissant aux structures la finalisation des sujets en fonction de leurs contraintes spécifiques.

9 L'épreuve de conduite de palanquée du Niveau 4

Cette épreuve se déroule en trois parties, avant, pendant et après l'immersion, qui donnent chacune lieu à une note distincte.

9.1 Les sujets

Le sujet se décomposera en 2 parties :

1. Une partie partagée avec le candidat : elle fournira les consignes du DP
 - a. Nombre et niveau des plongeurs
 - b. Paramètres de plongée envisagés
 - c. Conditions
 - d. Mouillage ou largage
 - e. Retour au bateau ou non
 - f. Eventuellement :
 - g. Type de plongée (profil)
 - h. Expérience des plongeurs
 - i. Plongeurs particuliers (reprise, niveaux étrangers, etc.)
2. Une partie destinée au jury, qui fixera
 - a. Le niveau réel des plongeurs
 - b. Expérience
 - c. Etat physique
 - d. Plongées récentes ou non
 - e. Les paramètres réels et complets de la plongée
 - f. Intérêt recherché par les plongeurs (exploration tranquille, plongée sport, photo, etc.)
 - g. Une suggestion des problèmes simulés pendant le déroulement de la plongée (cf. plus loin)

9.1.1 Le sujet du candidat

Le sujet du candidat fixe les éléments ci-après. Le Jury pourra omettre l'un des éléments pour inciter le candidat à interroger le Directeur de Plongée sur ce point.

9.1.1.1 Le niveau des plongeurs

Le niveau choisi est pris parmi : PE12, PE20, PE40, Niveau 1 ou Niveau 2, ou bien entendu un mélange de ces niveaux.

La palanquée devant être réaliste, nous excluons pour l'heure les niveaux enfants, qui sont difficilement simulables par le jury, afin de présenter au candidat une situation réaliste.

9.1.1.2 Le nombre de plongeurs

Nous recommandons vivement de le fixer à 2. Les deux jurys doivent ainsi aller dans l'eau et représenter les deux élèves. Cela permettra d'évaluer la surveillance de 2 plongeurs en simultané, et d'alterner la simulation de problèmes entre les plongeurs.

Si d'aventure des observateurs devaient se greffer sur la palanquée, comme par exemple des stagiaires MF2, alors ils garderont leur rôle d'observateur dans l'eau, et le candidat GP devra les ignorer.

9.1.2 Les paramètres de la plongée

Afin d'optimiser l'utilisation des jurys et l'organisation de l'examen, nous recommandons les paramètres suivants :

- Pour les plongées à 40m, 10 minutes au fond max
- Pour les plongées à 12 ou 20m, 15 min au fond max

Cela permet d'une part de garantir que le jury aura assez d'air pour effectuer les deux plongées, que la déco du jury sur la 2^{ème} plongée sera acceptable, et que l'épreuve dans son ensemble ne dure pas plus de 45 min par candidat.

Une autre option est de limiter le temps total de plongée à 20 min, quelle que soit la profondeur. Nous laissons alors au candidat le soin de gérer la plongée. Il est important dans ce cas que le candidat emmène bien la palanquée à la profondeur du sujet. Un candidat qui tire un sujet 40m doit emmener sa palanquée proche de 40 m.

9.1.3 Le site et le mouillage

Cet aspect est primordial pour la planification de la plongée par le candidat. Les consignes du DP devront donc s'efforcer de décrire :

- La géographie du site : ce point est impératif afin de donner des chances équivalentes aux candidats familiers avec le site et à ceux ne connaissant pas le site.
- La sortie de plongée. Si pas de mouillage, sortie au parachute obligatoire. Si mouillage, la consigne devra clairement stipuler si le candidat « fera tous les efforts pour revenir au mouillage » ou « sera libre de sortir où bon lui semble ».

9.1.4 Les conditions météo

Cet élément est éminemment variable et imprévisible. Il sera donc fixé au dernier moment en fonction des conditions réelles.

Elles devront notamment inclure, si possible :

- Les conditions de mer : houle et vent
- Les conditions de courant
- La visibilité attendue

9.1.5 L'organisation

Cette partie des consignes du DP inclue toutes les informations complémentaires nécessaires au déroulement de la plongée :

- Conditions de sécurité particulières
 - Bloc de sécurité mis à l'eau ou non

- Pendeurs de palier disponibles ou non
- Ordre de mise à l'eau des palanquées
- Particularités de mise à l'eau (échelle si forte houle, pas d'équipement dans l'eau si bateau pneumatique, etc.)

9.2 Sujet type

Le DP vous confie aujourd'hui l'encadrement en exploration d'une palanquée de deux plongeurs de niveau et Cette plongée se déroulera sur le site qui a les caractéristiques suivantes :

- Profondeur max
- Topographie
- Mouillage : oui/non
- Conditions attendues : houle / courant / visibilité / température
- Mi pression fixée à

Ces plongeurs ont une expérience de

Informations particulières :

9.2.1 Exemple de sujet

Le DP vous confie aujourd'hui l'encadrement en exploration d'une palanquée de deux plongeurs de niveau PE40 et Niveau 2. Cette plongée se déroulera sur le site de la Fourmigue qui a les caractéristiques suivantes :

- Profondeur max : 48m
- Topographie : tombant sur le côté le plus profond, qui remonte vers la balise sur 22m. Roches remontant jusqu'à la surface, et retour côté est sur 0-10m. Possibilité de faire des paliers contre les roches.
- Mouillage : oui, retour à la chaîne si possible
- Conditions attendues : houle moyenne, peu de courant, bonne visibilité, température 14°C
- La mi pression est fixée à 140b

Ces plongeurs ont une expérience de 50 plongées en mer chaude.

Informations particulières : Le plongeur PE40 vient de s'acheter une nouvelle stab qu'il fait plonger pour la première fois.

9.3 Le sujet du Jury

Le jury a également une partie briefing qui a deux objectifs :

- Etablir le contexte des deux plongeurs, de façon à avoir des réponses et des comportements cohérents vis à vis du guide
- Définir les problématiques auxquelles sera confronté le GP. Une grille indicative sera fournie afin de guider le jury.

9.3.1 Le contexte du jury

Le contexte a pour objectif de fixer :

- Le niveau réel des plongeurs
 - Niveau tout frais
 - Aisance dans l'eau
 - Expérience d'autres milieux : eaux chaudes / froides
 - Familiarisation avec l'équipement : équipement neuf ou non
 - Condition physique
 - Age : adulte / senior
 - Problèmes physiques particuliers : oreilles, vision, etc.
- L'aisance des plongeurs
 - Plongeur sujet au froid
 - Appréhensions diverses : mal de mer, etc.
 - Niveau de fatigue : voyagé la veille, mal dormi, etc.
- Consommation / autonomie
 - Définir le niveau de mi pression. Par exemple, 140b pour le premier candidat, et 60b pour le second.
- Plongées successives : les plongeurs ont-ils plongé le matin/la veille
- Moyens de décompression à disposition des plongeurs

9.3.2 Exemple de contexte jury

- Niveau des plongeurs : PE40 et Niveau 2
- Niveau 2 :
 - Plongeur de 65 ans, peu sportif, qui plonge 5 fois par an
 - N'aime pas l'eau froide et a tendance à consommer
 - Son détenteur vient d'être révisé
- PE40
 - Plongeur de l'intérieur régulier, qui a voyagé depuis Lyon la veille au soir.
 - Bonne condition physique
 - Est très sujet au mal de mer
- Les deux plongeurs ont des ordinateurs et n'ont pas plongé

9.4 Les situations imposées au GP

Le GP va être testé sur ses réactions face à certaines « situations ».

Ces situations peuvent prendre place sur les différentes phases de la plongée :

- Lors de l'équipement et de la mise à l'eau
- Pendant la descente
- Au fond
- Pendant la remontée

Nous recommandons de se limiter à 4 situations maximum, 2 par jury, lors de la plongée. Ces situations seront choisies par le jury préalablement à l'épreuve, au moment de la lecture du sujet. Si les conditions météo sont difficiles, le nombre de situations pourra être limité à 3, car la gestion de cette difficulté supplémentaire par le GP est en elle-même une complication.

Elles seront effectuées de manière réaliste, et successivement. Il n'est pas recommandé de matérialiser 2 situations simultanément par les 2 jurys, ce qui représenterait un cas exceptionnel, très rarement rencontré par les GP.

Elles ne doivent représenter que des « déviations » par rapport à un comportement normal, et le GP doit simplement « ajuster » le comportement du plongeur. La nécessité d'intervention de type assistance du GP doit être évitée afin de poursuivre la plongée à son terme dans un contexte réaliste.

En revanche, ces situations peuvent être choisies dans toutes les phases de la plongée, et être effectuées dans n'importe quel ordre par les jurys, donc pas nécessairement alternativement.

Afin de faciliter le choix de ces situations, nous proposons une grille indicative.

9.4.1 Grille des situations

Phase	Situation	Jury 1	Jury 2
Eq. / Mise à l'eau	DS non branché ou mal clampé		
Eq. / Mise à l'eau	Bouteille fermée ou mal ouverte		
Eq. / Mise à l'eau	Octopus du mauvais côté		
Eq. / Mise à l'eau	Saut / Masque non tenu		
Eq. / Mise à l'eau	Saut sans signal du GP		
Eq. / Mise à l'eau	Oubli gonflage Stab		
Eq. / Mise à l'eau	Purge rapide bloquée		
Eq. / Mise à l'eau	Oubli ceinture/lestage		
Eq. / Mise à l'eau	Bloc mal attaché		
Eq. / Mise à l'eau	Oubli ordinateur		
Eq. / Mise à l'eau	Oubli Palmes/masque		
Eq. / Mise à l'eau	S'éloigne du reste de la palanquée		
Eq. / Mise à l'eau	Ne garde pas son détendeur		
Eq. / Mise à l'eau	S'essouffle en surface		
Descente	Problème Oreilles		
Descente	Descente trop rapide		
Descente	Mauvaise technique immersion		
Descente	Non-respect des consignes		
Fond	Palmage poussif		
Fond	Bulles / Essoufflement		
Fond	Profondeur trop élevée		
Fond	Profondeur trop faible		
Fond	Etirement de la palanquée		
Fond	Recroquevillé / Froid		
Fond	Impact environnement		
Fond	Défaut de communication		
Fond	Panne d'air		
Remontée	Incapacité à communiquer paramètres		
Remontée	Remontée trop rapide/lente		
Remontée	Remontée irrégulière		
Remontée	Non-respect des consignes (briefing)		
Remontée	Palier non tenu		
Retour Surface	Ne gonfle pas son gilet		
Retour Surface	Reste sous l'échelle		
Retour Surface	Enlève son détendeur		
Retour Surface	Enlève son masque		

Les jurys pourront choisir jusqu'à 2 problèmes chacun, en les matérialisant par des croix, et en convenant à l'avance du timing de manifestation des problèmes.

9.5 Grille de sujets : exemple

Sujet	Niveau	Expérience	Condition physique	Problème physique particulier	Appréhension	Plongeur âgé	Plongeur autre système	Reprise après long arrêt	Palanquée famille/amis	Fatigue	Nouveau matériel	Plongeur mers chaudes/froides	Decompression existante	Niveau de mi-pression
1	PE20 x2	fraîchement diplômé			Stressé				Famille					100
2	PE12 x2	15 plongées depuis diplôme	Fatigué		Mal de mer				Amis					100
3	PE20 + N2	expérimentés	Pas sportif		Froid				Père/fils					100
4	PE40 x 2	première 40	Pas sportif						Mari/Femme					120
5	N2 x 2	fraîchement diplômé								couché tard			Successive	100
6	PE40 + N2	16 plongées depuis diplôme		Oreille						Arrivé le jour même				120
7	N3 + N2	expérimentés		Sinus										100
8	PE20 x2	première 20					PADI Adv. OW					Mers chaudes		100
9	PE12 x2	fraîchement diplômé	Fatigué									Lac		100
10	PE20 + N2	17 plongées depuis diplôme						1 an				Carrière		100
11	PE40 x 2	expérimentés		Oreille						couché tard				100
12	N2 x 2	première 40		Sinus	Stressé									120
13	PE40 + N2	fraîchement diplômé			Mal de mer								Successive	120
14	N3 + N2	18 plongées depuis diplôme			Froid							Mers chaudes		120
15	PE20 x2	expérimentés								Arrivé le jour même			Successive	100
16	PE12 x2	5 plongées depuis diplôme	Fatigué	Oreille										100
17	PE20 + N2	fraîchement diplômé	Pas sportif								Détendeur			100
18	PE40 x 2	19 plongées depuis diplôme							Famille		Stab			120
19	N2 x 2	expérimentés						1 an			Masque	Mers chaudes		100
20	PE40 + N2	première 40						1 an				Lac		120
21	N3 + N2	fraîchement diplômé								couché tard		Carrière		120
22	PE20 x2	10 plongées depuis diplôme		Sinus		3ème âge								100
23	PE12 x2	expérimentés					PADI OW		Famille					100
24	PE20 + N2	première 20	Pas sportif		Mal de mer									100
25	PE40 x 2	fraîchement diplômé			Froid				Père/fils					100
26	N2 x 2	21 plongées depuis diplôme							Mari/Femme		Détendeur			100
27	PE40 + N2	expérimentés			Froid								Successive	100
28	N3 + N2	première 40									Stab			100
29	PE20 x2	fraîchement diplômé					PADI OW					Mers chaudes		100
30	PE12 x2	22 plongées depuis diplôme						1 an			Combinaison			100
31	PE20 + N2	expérimentés	Pas sportif					1 an						100
32	PE40 x 2	première 40			Froid						Combinaison			100
33	N2 x 2	fraîchement diplômé	Pas sportif								Stab			100
34	PE40 + N2	23 plongées depuis diplôme			Stressé			1 an						100
35	N3 + N2	expérimentés			Mal de mer								Successive	120

10 L'organisation de l'examen Niveau 4

10.1 Les épreuves et leur durée indicative

- Epreuves physiques
 - Nage : déplacement sur site + 30 min nage
 - Mannequin : déplacement sur site + 30 min prep + 8 min / candidat
 - Apnée : déplacement sur site + 20 min prep + 2 min / candidat
- Epreuves pratiques
 - RSE 20 : déplacement sur site + 15 min brief + 5 min / candidat
 - Assistance 40 : déplacement sur site + 15 min brief + 10 min / candidat
 - Conduite de palanquée : déplacement sur site : 10 min préparation + 10 min briefing + 5 min équipement + 15 min plongée + 5 min débrief + 10 min délibération = 45 min par candidat
 - Matelotage : 20 min par candidat
- Epreuves théoriques
 - Physique : 45 min
 - Accidents : 45 min
 - Tables : 45 min
 - Physiologie : 45 min
 - Règlementation : 30 min (oral ou écrit)
 - Matériel : 20 min (oral)

10.2 Les contraintes

- Pas d'effort après une plongée technique
- Pas d'apnée après une plongée
- Pas de profils inversés. Les épreuves à 40 doivent donc se dérouler le matin.
- Les candidats doivent avoir des conditions d'examen équivalentes
- Tous les jurys doivent être présents lors de la délibération finale

10.3 Nombre de jurys

L'organisation de l'examen niveau 4 doit évoluer de par le changement du nombre et de la nature des épreuves :

- L'épreuve d'assistance à 40m nécessite 2 jurys dans l'eau, et les recommandations fédérales nous imposent de nous limiter à 2 candidats par plongée (80m de remontée cumulée)
- L'épreuve de Guide de palanquée est longue, et un même jury peut difficilement prendre plus de 2 candidats à la suite

Il en découle que si l'on souhaite faire l'ensemble de l'épreuve Assistance 40 et de l'épreuve de Guide de Palanquée en une fois, il faut autant de jury que de candidats.

Si le nombre de jurys est inférieur, alors il faut organiser les épreuves d'Assistance à 40m et de Guide de Palanquée par groupe, et les candidats ne passeront pas en même temps. Cela peut éventuellement créer des inégalités si les conditions changent, notamment la météo.

Nous préconisons donc d'avoir un jury par candidat. La possibilité d'avoir jusqu'à la moitié de moniteurs 1^{er} degré facilite la mise en place de tels jurys.

10.4 Durée de l'examen

Au regard du nombre d'épreuves et de leur durée, il n'est pas envisageable de faire un examen Niveau 4 en moins de 3 demi-journées.

Un planning sur 3 demi-journées est fourni en exemple, mais ne peut être réaliste que s'il y a jury en nombre supérieur aux candidats permettant la correction et la gestion de la logistique, et des candidats locaux n'ayant pas de contraintes de voyage, le programme étant très intense. Cette option n'est pas recommandée.

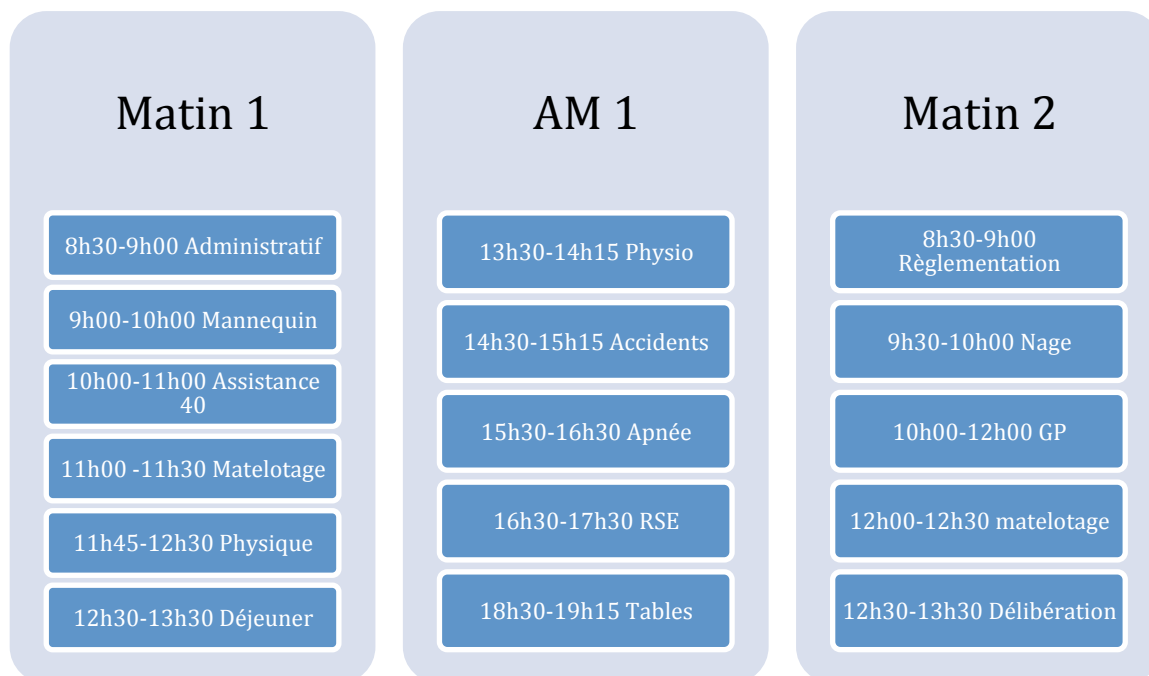
Si le nombre de jurys est au moins égal au nombre de candidats, alors un planning sur 4 demi-journées est envisageable, et recommandé. Nous proposons deux plannings de ce type, l'un pour un examen du samedi matin au dimanche soir, et un du vendredi midi au dimanche midi.

Enfin, si le nombre de jurys est inférieur au nombre de candidats, alors les épreuves d'Assistance 40m et de Guide de Palanquée doivent être scindées, et il devient alors nécessaire d'étaler l'examen sur 5 demi-journées. Un planning est également fourni en exemple.

10.5 Exemples de planning

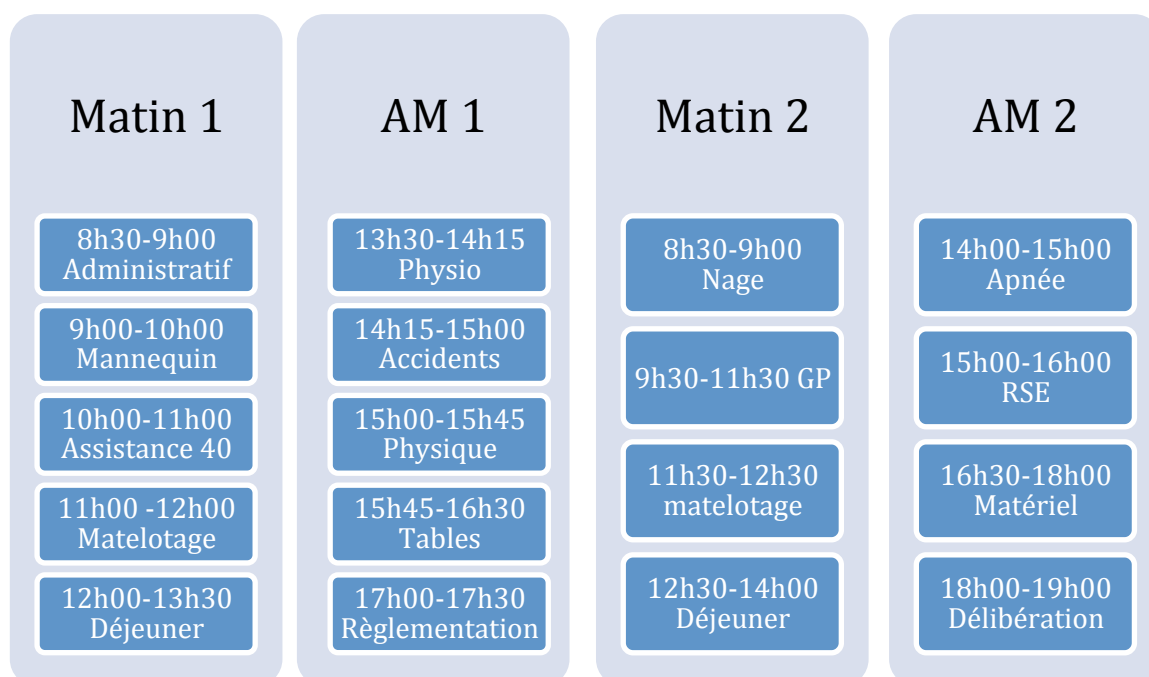
10.5.1 3 demi-journées, du samedi matin au dimanche midi

Une organisation serrée nécessitant plus de jurys que de candidats et une logistique sans faille.



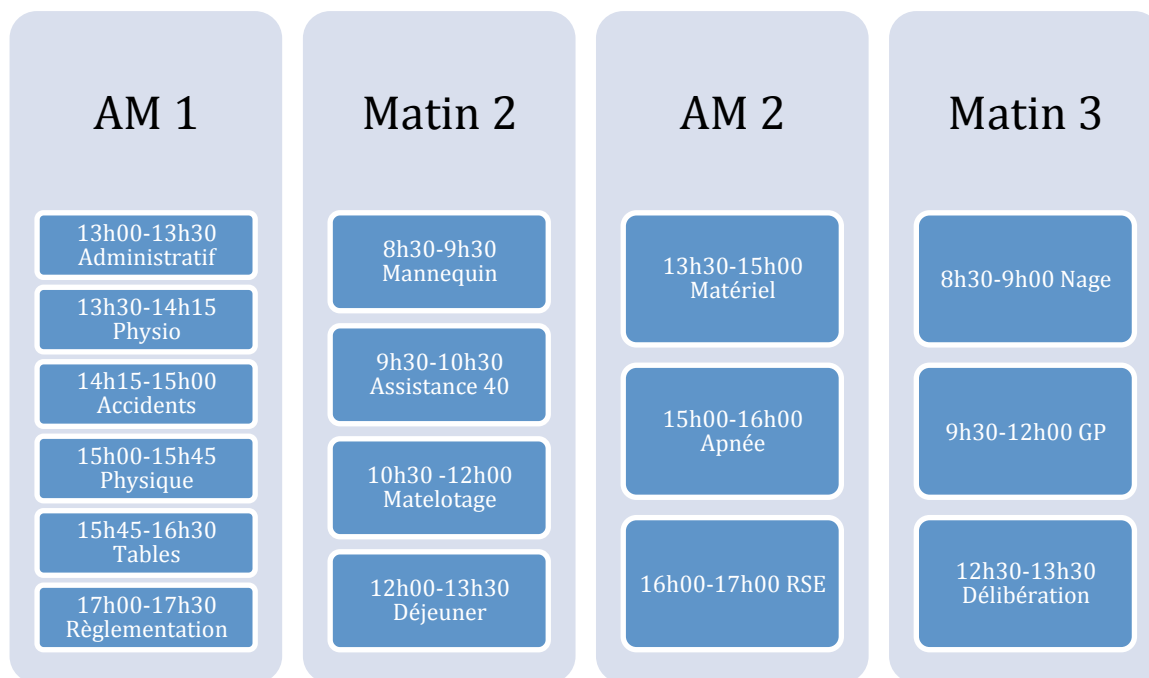
10.5.2 4 demi-journées, du samedi matin au dimanche soir

Un jury par candidat, et un programme déjà bien fourni.



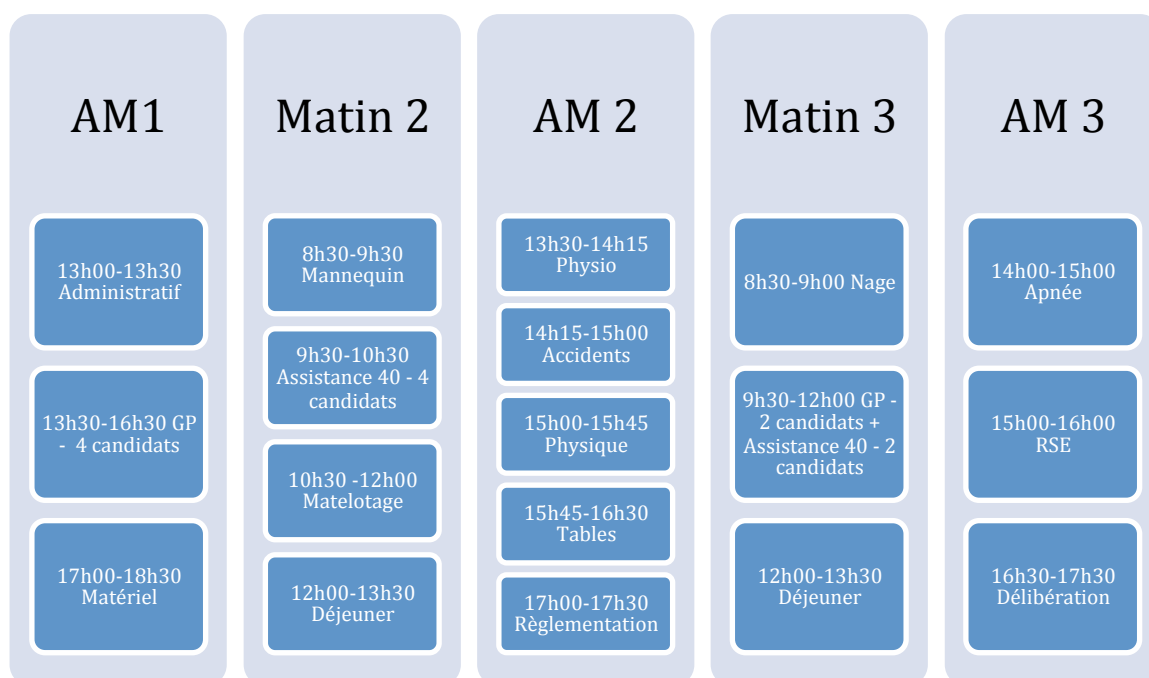
10.5.3 4 demi-journées, du vendredi midi au dimanche midi

Un jury par candidat et un programme légèrement moins intense que sur deux journées complètes.



10.5.4 5 demi-journées, du vendredi midi au dimanche soir

Exemple de planning pour une session de 6 candidats avec 4 membres du jury. Les 2 candidats n'assistant pas aux épreuves de GP et Assistance 40 ont quartier libre.



10.6 Les sujets de l'épreuve du Guide de Palanquée

Cette épreuve est soumise à plusieurs contraintes particulières :

- Le fait que sa profondeur est variable selon les niveaux tirés
- Le fait que le candidat ne tire le sujet que 10 minutes avant de passer
- Le fait qu'un même jury fait passer deux candidats à la suite, et qu'il est souhaitable que le deuxième candidat ne tire pas de sujet à 40m.
- Le fait que certains centres n'ont pas nécessairement accès à des sites permettant de faire des plongés d'exploration de 6 à 40m sur un même site

Pour résoudre de problème, nous préconisons d'établir une liste de sujets, du type de celle présentée dans la section 1.1.

Si le site cible ne permet pas l'accès à certaines profondeurs, alors les sujets de cette profondeur seront supprimés. Les sujets valides sont ainsi numérotés en ordre séquentiel.

Il est alors demandé à chaque candidat, à son arrivée lors la phase de contrôle administratif, de tirer un numéro au hasard. Le jury aura ainsi à l'avance la liste des sujets de GP tirés, et pourra organiser l'ordre de passage des candidats de façon appropriée.

Si des sites mixtes sont disponibles, il est tout à fait envisageable de limiter les sujets à 40m à 50% des candidats, permettant ainsi de ne faire qu'une profonde sur les deux plongées d'évaluation GP. Le jury pourra ainsi gérer cette limitation au moment du tirage des sujets.

Une autre option est de faire tirer aux candidats uniquement une profondeur en début de session. Le jury aura alors préparé plusieurs sujets classés par profondeur, et le candidat tirera un sujet de la profondeur tirée 10 min avant son passage. Cette option permet également au jury de s'organiser en fonction des profondeurs tirées.

11 Conclusion

Le nouveau Guide de Palanquée Niveau 4 se concentre sur la fonction de guide, mis en exergue par la nouvelle épreuve phare, l'épreuve n°4 de Guide de Palanquée, ayant un très fort coefficient.

Cette nouvelle épreuve va forcer les formateurs à se pencher sur l'enseignement de la conduite de palanquée proprement dite, de l'accueil des plongeurs jusqu'au retour sur le quai, ce qui n'était pas nécessairement fait proprement par le passé.

Elle introduit également la notion de sujet et de mise en situation, qui sera reprise dans tous les diplômes d'enseignement fédéraux ultérieurs.

En termes d'organisation, cette épreuve plus longue est compensée par la suppression de 2 autres épreuves, mais le besoin en jurys est accru.

En effet, il est souhaitable de disposer d'un membre du jury pour un candidat pour qu'un examen se déroule dans de bonnes conditions, sur 4 demi-journées.

Le Jury doit être correctement briefé afin de bien comprendre sa place dans le jeu de rôle de l'épreuve, qui a pour but de faire effectuer des « ajustements » par le GP, et non des situations d'intervention. Le briefing candidat devra également être affiné afin d'éviter que les candidats ne « collent » trop aux plongeurs que sont le jury, et aient des réactions immédiates et souvent démesurées. Les jurys doivent être des plongeurs qui ont pris du plaisir pendant leur plongée.

Les premières sessions ont été mises en place avec succès en 2014, et les candidats semblent apprécier cette nouvelle formule, qui leur semble plus proche de leurs futures prérogatives.

Au vu de la lourdeur d'organisation de cette nouvelle épreuve, surtout si le nombre de jurys venait à être un problème, une piste à explorer pourrait être la validation de cette épreuve en structure par les Instructeurs Régionaux. Cette alternative présenterait plusieurs avantages :

- Une mise en situation dans la propre structure du futur GP
- Un examen convenu entre les parties, qui peut s'inscrire dans la progression propre de l'élève GP
- Un nouveau rôle pour les Instructeurs Régionaux

Il est bien évident qu'une telle évaluation serait facultative, et permettrait au candidat de s'affranchir de l'épreuve de GP lors d'un examen dans la même CTR.

Enfin, le MF2 et le GP étant maintenant recentrés sur leurs prérogatives, une nouvelle réflexion sur le MF1 serait-elle pertinente ?